



ESPACES MJC EVIAN

PROJET ASSOCIATIF

**ESPACES MJC EVIAN
4 Avenue Anna de Noailles
74500 EVIAN LES BAINS**

SOMMAIRE

Introduction	Page 3
Partie 1 : Un Sens à l'action :	Page 4
1) Le Territoire	Page 4
2) L'histoire des Espaces MJC EVIAN	Page 6
A) Plus de 30 ans d'histoire	Page 6
B) Quelques faits marquants	Page 8
3) Des Valeurs	Page 9
4) Des Missions	Page 11
Partie 2 : Un plan d'action : 2010 – 2013	Page 18
1) Les orientations pour 2010 – 2013	Page 18
2) L'évaluation des orientations	Page 22
Conclusion	Page 23

INTRODUCTION

Notre association n'avait pas, jusqu'à ce jour, rédigé de projet associatif.

Après quelques décennies d'existence, il lui a semblé qu'un tel outil était indispensable.

Pourquoi ? La réponse simpliste serait que c'est une demande institutionnelle (D.D.J.S, Fédération des MJC en Rhône Alpes, C.A.F, Ville). Mais cette démarche est plus profonde.

Jusqu'à un passé récent, notre projet était lié à un rapport annuel d'orientation. Texte généraliste à durée déterminée qui ne nous permettait pas de nous projeter sur l'avenir.

Le projet associatif permet de positionner nos acquis, notre esprit et surtout d'élaborer une prospective. C'est un outil essentiel pour les bénévoles, les adhérents et les salariés de l'association.

D'ailleurs, ce texte est élaboré par un groupe de travail comprenant des représentants de chaque catégorie, ce qui montre que chacun est fortement impliqué.

Le projet associatif, élaboré pour plusieurs années, n'est surtout pas un carcan. Il peut évoluer ou être modifié.

Il reste avant tout un élément de cohésion de l'association où chacun doit se retrouver.

Partie 1 : Un Sens à l'action

1) Le Territoire

Afin d'avoir une vision synthétique du territoire sur lequel intervient l'association, il nous a semblé intéressant de pouvoir donner quelques indicateurs émanant d'une étude de l'observatoire du Conseil Général de Haute Savoie dans le cadre des études conduites par le SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais) pour le Contrat de Développement, initié par la Région Rhône Alpes.

Le territoire de référence pour l'ensemble de ces données est le périmètre de la Communauté de Communes du Pays d'Evian. Celle-ci comprend les communes de Bernex, Champanges, Evian les Bains, Féternes, Larringes, Lugrin, Marin, Maxilly sur Léman, Meillerie, Neuvecelle, Novel, Publier, Saint Gingolph, Saint Paul en Chablais, Thollon, Vinzier.

Évolution de la Population :

Année	Population du Territoire	Densité (hab/km ²)	% dans le département	Population Haute Savoie
1990	24.241	168.34	4.27 %	568.286
1999	26.332	182.86	4.17 %	631.679
2007	31.101	215.98	4.39 %	708.641

Source : INSEE – SED Haute Savoie

	Taux de Croissance	Taux de croissance Annuel
	1990 - 1999	
Territoire	8.63 %	0.92 %
Département	11.16 %	1.18 %
1999 – 2006		
Territoire	18.11 %	2.10 %
Département	12.18 %	1.45 %

Source INSEE – SED Haute Savoie

Population par Age :

Année	Tranche d'Âge	Territoire	Part de la population	Département
1990	0 – 19	6.402	26.41 %	27.59 %
	20 – 39	7.857	32.41 %	32.22 %
	40 - 59	5.626	23.21 %	24.22 %
	60 – 74	2.888	11.91 %	10.7 %
	75 et +	1.478	6.10 %	5.33 %
1999	0 – 19	6.938	26.35 %	26.09 %
	20 – 39	7.076	26.87 %	28.96 %
	40 - 59	7.111	27.01 %	27.37 %
	60 – 74	3.369	12.79 %	11.62 %
	75 et +	1.837	6.98 %	6 %

Source : INSEE

Évolution de la Fréquentation des Établissements scolaires du territoire :

		2001 – 2002	2007 – 2008	Évolution (%)	Part de Population Départementale
Public	Maternelle	1032	1021	-1.07 %	4.12 %
	Élémentaire	1787	1785	-0.11 %	4.36 %
	Collège	1159	1213	4.66 %	4.27 %
	Lycée	679	715	5.30 %	4.07 %
Privé	Maternelle	90	85	-5.56 %	2.47 %
	Élémentaire	206	192	-6.80 %	2.90 %
	Collège	229	222	-3.06 %	2.26 %
	Lycée	0	0		0.00 %

Source : Inspection Académique

Économie et Emploi en 1999 :

	Population active totale	Population active occupée		
		Totale	Dont hommes	Dont femmes
Territoire	12.448	11.257	56.88 %	43.12 %
Département	312.675	284.878	55.30 %	44.70 %

Source : INSEE

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi :

	Date	Total	Dont Hommes	Dont femmes
Territoire	JUIN 1999	810	45.43 %	54.57 %
	JUIN 2006	582	47.93 %	52.06 %
	JUIN 2007	564	48.58 %	51.42 %
Département	JUIN 1999	21.291	47.10 %	52.90 %
	JUIN 2006	15.100	49.88 %	50.12 %
	JUIN 2007	13.700	50.04 %	49.96 %

Nombre de Bénéficiaires du R.M.I :

Au 1^{er} Janvier 2007 : 195 personnes sur le territoire
5.376 sur le département.

Répartition Résidences principales et secondaires :

			Résidences principales	Résidences secondaires	TOTAL
Recensement Général de la Population	Territoire	1990	9.181	4.279	13.460
		1999	10.630	4.982	15.612
		Croissance entre 90 et 99	1.64 %	1.70 %	1.66 %
	Département	1990	212.664	82.949	295.613
		1999	253.813	95.253	349.066
		Croissance entre 90 et 99	1.98 %	1.55 %	1.86 %

Fin 2006 : le territoire comptait 1.516 logements sociaux (Sources organismes de logement social).

2) L'histoire des Espaces MJC EVIAN :

De la « MJC – MAISON POUR TOUS D'EVIAN LES BAINS » aux « ESPACES MJC EVIAN »

PLUS DE 30 ANS D'HISTOIRE

1965 – 1967 : Sous l'impulsion de jeunes, une première MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) affiliée à la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (F.F.M.J.C), naît le 30/11/1965.

Installée dans la Villa « Les Mimosas » mise à sa disposition par la municipalité, cette association de jeunes, faute de cadres et surtout de moyens, agissant au mieux possible dans un lieu inadapté, ne survivra que 18 mois.

A partir de 1978 : A l'initiative de la Municipalité, une assemblée constitutive de la « MJC – Maison pour Tous d'Evian les Bains » est appelée à se tenir le 15 février 1978

Dès lors les choses vont rapidement s'enchaîner :

- A l'issue de l'assemblée constitutive, un Conseil d'Administration puis un Bureau sont élus.
- Les Statuts sont déposés en sous préfecture le 28 Avril 1978. La création est attestée par la parution au Journal Officiel du 21 mai 1978 en page 4041. L'association sera reconnue Association de Jeunesse et d'Éducation Populaire le 22 Mars 1979.

Le 02 Juillet 1978 : La toute jeune association emménage dans la Villa Dolfuss, mise à disposition par la Municipalité.

Dès ses débuts, la M.J.C. officialise sa situation en adhérant à la fédération départementale, ainsi qu'à la fédération nationale des MJC.

En 1979, il est confié à l'association « MJC – Maison Pour Tous d'Evian les Bains » la gestion du Foyer de Jeunes Travailleurs qui se construit avenue d'Evian à Neuvecelle.

Dans les années 1980, afin de compléter l'offre d'hébergement temporaire, « le Gallia » est géré par l'association.

Très rapidement, une seconde activité voit le jour dans les locaux du F.J.T. (Foyer de Jeunes Travailleurs), il s'agit de l'accueil de touristes, groupes scolaires, groupes sportifs, en lien avec le tourisme social, dans une structure appelée C.I.S (Centre International de Séjour). Evian sera l'un des membres fondateurs de l'UCRIF (Union des Centre de Rencontres internationales de France) qui deviendra Ethic Étapes en 2005.

En 1981, l'activité kayak de l'association occupe l'ancien hangar à hydravion de la famille Dolfuss, en contrebas de la MJC.

En 1987 : s'engagent les travaux de construction d'un bâtiment supplémentaire près du F.J.T qui prendra le nom de Crécerelles (puis ultérieurement Morget). La Ville d'Evian en est le propriétaire.

C'est le 14 octobre 1990 que l'association prend en compte la gestion de la Bibliothèque, après des années de gestion de l'association « Loisirs et Culture ». Grâce à l'arrivée de nouveaux supports culturels, cette Bibliothèque devient Médiathèque.

En 1997 : Suite à la défection de l'association Loisirs et Culture, la Galerie Atalante, située 29 rue Nationale, devient un site géré par l'association.

En 1997, a lieu la première rénovation et agrandissement de l'ensemble C.I.S, F.J.T et Restaurant par la création d'un espace d'accueil conséquent, d'un Bar, d'une galerie d'Art et de salles de réunion.

En février 2000, la Galerie Atalante prend le nom de Galerie 29, et de par son activité de diffusion de l'art contemporain devient le phare culturel de l'association.

2001 : Grâce à la construction de l'Internat du Lycée Anna de Noailles, des locaux sont réservés pour la mise en place d'une base de canoë kayak. Ces locaux sont mis à disposition de l'association lui permettant de bénéficier de conditions idéales pour la pratique du canoë, du kayak et des sports de rivière à Evian.

Afin de prendre en compte la diversité des lieux, et la multiplicité des activités, l'association « MJC – Maison pour Tous d'Evian les Bains » deviendra le 23.06.2003 : les « ESPACES MJC EVIAN » et adoptera un logo commun à l'ensemble de ses sites et activités.

Dans le même esprit d'innovation, le site de l'avenue de Neuvecelle comprenant les activités d'hébergement de longue durée, l'hébergement touristique et le restaurant, prend le nom de « COTE LAC »

Le 01 janvier 2004, la médiathèque quitte les Espaces MJC EVIAN pour devenir municipale et s'installer ultérieurement au Palais Lumière.

En 2005 : aura lieu la seconde grande rénovation agrandissement du Coté Lac avec la réfection de nombreuses chambres, la réhabilitation complète de la partie restaurant, et l'adoption d'une nouvelle signalétique complète basée sur les noms des vents du lac Léman.

Vous trouverez, ci-dessous, les différentes personnes qui ont accepté de conduire la destinée de cette association en qualité de Président, ainsi que la liste des Directeurs successifs :

PRÉSIDENTS		
Du	Au	NOM Prénom
01/03/1978	04/09/1990	Luc LOSAY
04/09/1990	28/11/1991	Gérard REYNAUD
28/11/1991	17/12/1991	Intérim Luc LOSAY
17/12/1991	12/09/1995	Robert GARDEY
12/09/1995	19/10/1995	Intérim Luc LOSAY
19/10/1995	30/07/1998	Louis LAZARETH
30/07/1998	02/09/1999	Dominique PERREAU
02/09/1999	07/10/1999	Intérim Luc LOSAY
07/10/1999	21/06/2001	Henri WACHTER
21/06/2001	22/06/2006	NEANT Thierry
22/06/2006	à ce jour	Jean TETARD

DIRECTEURS		
Du	Au	NOM Prénom
01/09/1978	31/03/1996	Georges HYVERNAT
01/01/1996	21/05/2001	Jean Paul TREIL
01/01/2001	31/03/2001	Intérim Gilles LAMARDELLE
09/04/2001	31/08/2001	Intérim Bernard MICHEL VILLAZ
01/09/2001	à ce jour	Erik DEBRIELLE

Bien sûr, le fonctionnement d'une association comme la nôtre ne repose pas que sur des Présidents et des Directeurs. La liste serait longue de toutes les personnes qui, à un moment donné de leur vie, ont apporté leur temps, leur énergie et leurs compétences et qui ont permis que les ESPACES MJC EVIAN d'aujourd'hui soient toujours une association dynamique, active et reconnue sur Evian, son Canton et bien au-delà.

Quelques faits marquants de ces 30 dernières années :

De 1990 à 2001 : Tous les 2 ans, la Biennale Internationale de Photos de nature est le rendez vous incontournable des amateurs de photos autour de la Montagne et de la Nature.

Depuis 1998 : Les 10 jours d'Art Contemporains puis les Printemps Contemporains ont décorés la Ville de sculptures et d'œuvres contemporaines diverses. Malheureusement, un coup d'arrêt technique a été donné en 2007.

De 1999 à 2001 : Grâce à l'implication et au travail d'Henri WACHTER (Président) et de Jean Paul TREIL (Directeur), notre association échappe à l'assujettissement à la TVA et aux impôts commerciaux.

Depuis 2001 : Les Escap'Arts (Sorties Culturelles) prolongent hors des limites du Canton le rayonnement de la Galerie 29.

Depuis 2002 : Extension et rayonnement de l'activité Kayak sur tout le Canton, surtout pour les scolaires.

Depuis 2005 : Les ESPACES MJC EVIAN s'engagent concrètement dans la lutte contre le SIDA en organisant les « 4 jours contre le SIDA » avec le soutien de nombreux partenaires.

Le 28 Juin 2008 : Les ESPACES MJC EVIAN ont invité l'ensemble de la population locale à fêter les 30 ans de l'association au parc Dolfuss lors d'une journée mémorable.

3) Des Valeurs :

Les Espaces MJC Evian se définissent comme une association d'Éducation Populaire. L'Éducation Populaire a pour mission essentielle de favoriser pour tous l'accès à des savoirs, à des connaissances, à une vie culturelle, sportive, à des goûts, à des pratiques sociales. Quand nous disons : pour Tous, cela signifie que nous nous devons de veiller à ce que les personnes écartées en fonction de leurs conditions, leurs origines, leur sexe, ou leurs idéaux puissent légitimement avoir accès à cette éducation. A ce titre, l'Éducation Populaire a toujours eu un rôle d'expérimentation et d'innovation notamment en matière de démocratie locale et de vecteurs éducatifs.

Apprendre à l'autre, apprendre de l'autre, et apprendre à connaître l'autre ont été les maîtres mots de l'action visant à participer activement au mélange des populations de tous âges, de toutes origines, afin qu'au sein de lieux de convivialité, d'échanges et de prises de responsabilités, les individus s'engagent dans une démocratie consciente, vivante et dans la défense des valeurs républicaines : Liberté, égalité, fraternité, laïcité et défense des droits de l'homme.

Les Espaces MJC EVIAN se reconnaissent pleinement dans la « **Déclaration des Principes** » **proposée** par La Confédération des MJC de France :

VALEURS ET POSITIONNEMENTS

1. Les Maisons des Jeunes et de la Culture et les associations adhérentes aux Unions et Fédérations régionales de MJC, qui elles-mêmes constituent la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, ont toutes pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elles permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

La démocratie se vivant au quotidien, les Maisons des Jeunes et de la Culture ont pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

2. L'action éducative des MJC en direction et avec les jeunes est une part importante de leur mission. Les MJC favorisent le transfert des savoirs et expériences entre générations et encouragent les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.

3. Les MJC et autres associations adhérentes sont ouvertes à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants.

Respectueuses des convictions personnelles, elles s'interdisent toute attache avec un parti, un mouvement politique, ou syndical, une confession.

Elles respectent le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines.

Elles contribuent à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le quartier et le village.

4. Cet enracinement n'est possible que si les MJC et les associations adhérentes, aidées par les Unions et Fédérations régionales sont à l'écoute de la population et participent au développement local. Elles agissent notamment en partenariat avec les collectivités locales et territoriales.

Elles sont force de proposition œuvrant pour l'intérêt général et agissent comme des lieux de médiation sociale.

5. La Confédération, les Unions et Fédérations régionales de MJC, les associations et MJC locales adhérentes s'engagent à une pratique et à une conception active de la démocratie. Elles suscitent le débat d'idées ; elles favorisent la créativité et l'initiative, l'innovation et l'expérimentation.

6. Les MJC sont originales, de par la variété de leurs expériences : elles mettent à la disposition de la population leurs compétences et savoir-faire dans la manière de maîtriser des projets, de gérer des équipements collectifs et d'animer les relations entre les personnes. Avec leurs élus et animateurs bénévoles, et leurs salariés, elles ont une exigence de qualité et de pertinence pour leurs offres de service en matière de loisirs, d'insertion, d'animation et de formation.

7. Le partage des mêmes valeurs, la définition en commun des grandes orientations par les élus bénévoles et les professionnels, le fonctionnement en réseau(2) et le respect de l'autonomie de chaque échelon fondent l'originalité et la dynamique de la Confédération des MJC de France.

VOCATIONS ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

8. La Confédération veille au respect, par les Unions et Fédérations régionales, de la présente Déclaration des principes. Elle génère, par la recherche et le débat, les orientations stratégiques(3) ainsi que l'actualisation de son rôle et de son utilité sociale. Celles-ci sont arrêtées en commun avec les Unions et Fédérations régionales. La Confédération représente le réseau au niveau national et international.

9. Les Fédérations régionales animent le réseau des MJC et associations adhérentes, sur la base des orientations stratégiques qu'elles ont contribué à définir. Elles prennent l'initiative de les mettre en œuvre en direction et avec les MJC et les associations concernées, notamment les unions locales, intercommunales et départementales. Elles veillent à la cohésion du réseau et au développement d'actions communes. Elles offrent des services adaptés aux besoins et aux attentes des MJC et associations adhérentes. Elles les conseillent et les assistent à leur demande. Elles représentent le réseau au niveau régional, départemental et local.

10. Les MJC et associations adhérentes représentent localement le réseau. Elles sont encouragées à élaborer chacune un projet cohérent de développement dans le respect de la présente Déclaration des principes. Ces projets sont définis localement, car ils doivent être l'expression de la volonté de l'association et prendre en compte les besoins socioculturels de la commune ou du quartier, les attentes des partenaires de la MJC ou d'autres intervenants.

Pour élaborer ces projets, les MJC s'appuient sur les orientations stratégiques et bénéficient de l'assistance des Unions et Fédérations régionales.

De même, Les Espaces MJC EVIAN adhèrent librement à la Fédération Régionale : « Les MJC en Rhône Alpes » et se reconnaissent dans **l'engagement réciproque des MJC et de leur Fédération Régionale** qui prévoit que :

1. Les associations adhérant à « Les MJC en Rhône Alpes, Fédération Régionale », en référence à la déclaration des principes de la Confédération des MJC de France, pour conforter leur pratique quotidienne de l'Éducation Populaire et de la laïcité.
2. Elles placent l'exercice individuel ou collectif de la citoyenneté au premier rang de leurs préoccupations en référence à la devise Républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ».

3. Elles s'engagent à créer pour tous et en particulier pour les plus démunis les conditions d'accès au droit à l'éducation, à la culture et aux loisirs. Elles s'engagent à réhabiliter le débat public, à organiser la confrontation des points de vue afin de favoriser l'intégration de chacun dans l'élaboration d'un projet de société contemporain garant de l'intérêt général et soucieux de répondre à la revendication des jeunes quant à leur insertion.
4. Elles adhèrent à la Fédération pour que celle-ci organise le soutien aux associations existantes, en particulier à celles qui sont conduites par les seuls bénévoles, pour qu'elle assure le développement du réseau et la formation des acteurs au service du projet associatif partout où le besoin est exprimé.
5. Afin de faire vivre l'ensemble du territoire Rhône Alpes, elles s'inscrivent dans les réseaux locaux d'animation dans lesquelles œuvrent en toute solidarité personnels fédéraux, personnels des associations et bénévoles.
6. La Fédération Régionale « Les MJC en Rhône Alpes » est à la fois garante de leur autonomie associative et l'expression du besoin de mise en commun pour donner plus de poids aux MJC dans leur environnement.

Texte adopté le 27 juin 1998 par le Conseil d'Administration des « MJC en Rhône Alpes ».

4) Des Missions

A) Des sites différents mais complémentaires :

Au jour d'écriture de ce projet, les Espaces MJC EVIAN comportent plusieurs sites :

- La Maison Pour Tous (M.P.T) :

Située dans un parc municipal de 3 hectares, au bord du lac et à l'entrée ouest de la Ville, la Maison Pour Tous occupe une maison bourgeoise du début du XXème Siècle, conçue au départ comme lieu de villégiature, acquis par la Ville d'Evian et mise à disposition de l'association par bail des 8 et 9 décembre 1981.

Ce bâtiment sert de lieu d'accueil pour :

- **Les activités régulières** (Langues, Arts, Musique, Danse, Jeux, Sport, Expression, ...).

- **Le Secteur Enfance Jeunesse** : Celui-ci accueille durant les mercredis et vacances scolaires un public d'enfants de 4 à 17 ans, dans le cadre de centres de loisirs, séjours, sur les mercredis et vacances scolaires.

- **Un Espace Multimédia** : qui propose des stages de loisirs multimédia, des ateliers d'initiation ou de perfectionnement informatique, des ateliers personnalisés, ainsi qu'une possibilité de consultation et d'utilisation d'Internet.

- **Une Ludothèque**, créée et gérée par une équipe de bénévoles depuis les années 2000, avec depuis peu, le soutien d'un animateur professionnel.

- **Une programmation Culturelle** :

Celle-ci se décompose en trois activités complémentaires :

* Une programmation de spectacles jeunes publics de 4 à 5 spectacles du mois d'octobre à mai.

* Une programmation d'expositions à but pédagogique

* Depuis 2009, des conférences en lien avec les thématiques traitées dans les expositions sont mises en place. Ces rencontres ouvertes à tous portent sur les enjeux du monde contemporain, animées par des professionnels de la thématique traitée, elles se veulent l'occasion de partager un savoir et de donner les clefs de compréhension des évolutions actuelles de la société.

Une commission Maison pour Tous a été mise en place au niveau de l'association. Elle a pour objectif de s'attacher à définir la partie animation globale et s'intéressera à l'ensemble des activités de la Maison pour Tous : activités régulières, Jeunesse (Centres de loisirs et séjours), Espace Multimédia. Actuellement, celle-ci étudie aussi le projet de réhabilitation de la Maison Pour Tous, et les nombreux autres projets proposés en concertation avec la Ville d'Evian.

- **La Base de Canoë Kayak :**

A proximité immédiate de la Maison pour Tous, et située sous l'internat du Lycée Anna de Noailles, la nouvelle base de Kayak a été inaugurée en 2001. Celle-ci bénéficie maintenant de conditions idéales d'accueil : des vestiaires hommes femmes spacieux, des douches, un bureau, une infirmerie, une grande salle de réunion, ainsi qu'au rez inférieur un espace de stockage et de réparation des bateaux. Diverses activités sont proposées : Kayak sur le lac, Kayak en rivière, Air boat, Raft et Hydrospeed.

Du fait de son affiliation à la Fédération Française de Canoë Kayak, et ses agréments auprès de Jeunesse et sports et de l'Éducation Nationale, la qualité de l'enseignement et du cadre d'accueil a été validé par l'attribution du label « Club FFCK 3 étoiles, ainsi que le label « Point Canoë Nature qui recommande au public des prestations touristiques de qualité.

De ce fait, quatre activités principales y sont développées :

- Une activité club qui permet aux jeunes à partir de 8 ans, et adultes d'Evian et des environs de bénéficier à l'année d'une pratique sportive.

- Une activité d'accueil des centres de loisirs et de vacances pendant les congés scolaires.

- Une activité pédagogique en direction des écoles primaires, collèges, et Lycée du Canton sur les mois de Mai, Juin, Septembre et Octobre.

- Une activité de développement de prestations nautiques à destination de groupes hébergés soit au Coté Lac soit dans les centres de vacances environnants.

Une commission Canoë Kayak a été mise en place afin de définir le fonctionnement et les projets de cet espace.

- La Galerie 29 :

La Galerie 29, ex Galerie Atalante, située dans la rue Nationale, au centre ville d'Evian, est un lieu ouvert à tous pour découvrir l'art actuel sous toutes ses formes d'expression : peinture, sculptures, céramiques, illustrations, etc. Six expositions sont présentées sur l'année accueillant des artistes contemporains français et étrangers.

La galerie 29 propose aussi des visites guidées et personnalisées pour tout public. Dans le cadre de l'accueil de scolaires (de la maternelle au Lycée), la Galerie 29 offre un moment de découverte et d'échange, pouvant s'appuyer sur une démarche pédagogique préparée avec l'enseignant. La même démarche peut être mise en place avec les responsables de centres de loisirs, Instituts médico-éducatifs,

Afin de compléter ces possibilités d'ouverture sur l'Art, des sorties dénommées « Escap'Arts » sont aussi organisées par la Galerie 29. Celles-ci permettent de partir à la découverte des grandes expositions organisées par les musées voisins. Sont ainsi proposés : le voyage en car, l'entrée au Musée et la conférence ou visite guidée de l'exposition pour un tarif préférentiel.

La galerie 29 organisait aussi jusqu'à une période très récente une manifestation d'envergure dénommée « Les printemps Contemporains » qui ont pris la suite des « 10 jours d'art contemporains ». La dernière édition a eu lieu en 2006.

Une commission culturelle rassemblant des membres du C.A ainsi que des personnes qualifiées se réunit régulièrement afin d'étudier les dossiers des artistes candidats et arrête la programmation culturelle des deux espaces : Galerie 29 et Galerie Coté Lac.

- Et regroupés au sein du Coté Lac :

Implanté à 5 mn du centre ville, dans un quartier calme des hauteurs d'Evian, l'ensemble Coté Lac (ainsi dénommé depuis 2004 par décision du Conseil d'Administration) regroupe au sein de deux ensembles immobiliers plusieurs activités. Ceux-ci ont été construits en 1979 et 1987.

*** La Résidence Accueil Jeunes :**

La Résidence développe une activité de Foyer de Jeunes Travailleurs. Elle accueille et héberge toute l'année des jeunes travailleurs, saisonniers, étudiants, dans des logements conventionnés APL et tous équipés de douches et de WC. C'est le partenaire privilégié des employeurs et entreprises évianais à la recherche de solutions d'hébergement pour leurs salariés et stagiaires. Une gamme importante de services est mise à disposition des résidents : espaces de détente : billards, salon de TV, bar, terrasses, accès WIFI, lingerie, cuisinette collective, terrains de pétanque et de volley, tables de ping pong, garage à vélo... .

*** L'Ethic Étapes :**

L'Ethic Étapes (ex Centre International de Séjour) propose un hébergement convivial et de qualité pour groupes, individuels et familles au sein des 72 chambres de 1, 2 ou 4 lits, comprenant toutes douches et WC dans chaque chambre.

Plusieurs chambres ont été spécialement équipées pour accueillir des personnes à mobilité réduite.

6 salles sont équipées et adaptées aux différents besoins des groupes de 10 à 180 personnes pour la tenue de formations, stages, manifestations ou assemblées générales.

De nombreux espaces de détente sont offerts au sein des différents bâtiments qui accueillent individuels et groupes de tous âges et sur des thématiques différentes : sport, culture, sorties scolaires, voyages touristiques, chorales,

Les repas sont pris au Restaurant du Coté Lac.

Une commission promotion rassemblant des membres du Conseil d'Administration et des personnes qualifiées se réunit régulièrement afin d'assurer un suivi sur la politique générale de l'Ethic Étapes, son engagement dans le réseau et l'évolution des cibles et propositions de tarifs qui seront soumis aux votes du Conseil d'Administration.

*** Le Restaurant :**

Chaleureux et convivial, le restaurant du Coté Lac est pourvu d'une salle de 160 places, lumineuse avec vue panoramique sur le Lac Léman, les montagnes environnantes et la Suisse. Il accueille en son sein : les groupes hébergés à l'Ethic Étapes, les occupants de la Résidence Accueil Jeunes, et avec des terrasses offrant une vue magnifique sur le lac Léman.

En self-service ou en service à table (sur réservation), la cuisine est soignée, traditionnelle et variée. De plus, des menus spécifiques pourront être élaborés à la demande avec notre Chef.

La salle de 160 places, lumineuse, avec vue panoramique sait séduire associations, clubs sportifs, écoles, chorales, stages, séminaires...

*** Espace d'exposition Galerie Côté Lac :**

Au cœur de cet ensemble a été mis en place en 1999, un espace d'exposition dénommé « Galerie Coté Lac ». Celui-ci est ouvert prioritairement aux artistes locaux et jeunes talents. La programmation est faite par la Commission Culturelle de l'association avec l'animatrice de la Galerie 29.

B) Des missions communes :

Au travers de ces différents sites, et depuis de nombreuses années, diverses missions transversales sont mises en œuvre :

- Une mission d'accueil,
- Une mission d'éducation,
- Une mission de Citoyenneté active,
- Une mission Culturelle,
- Une mission de Loisirs.

1) Une mission d'accueil :

Cette fonction est essentielle et préalable à toute action quel que soit le site ou la typologie de la personne se présentant à nous : habitant d'Evian ou de son Canton, touriste en vacances, professionnel ou quidam de passage. Cette fonction n'est pas dévolue uniquement aux personnes chargées de l'accueil dans les différents sites, mais concerne l'ensemble de nos personnels.

De la qualité de l'accueil qui lui sera proposé peut découler une richesse infinie d'échanges, de bien être et de satisfaction.

On peut distinguer plusieurs types d'accueil :

- L'accueil informatif ayant pour objet de renseigner. Comme différentes institutions locales, nous constituons un réel relais d'informations en directions des habitants et des personnes de passage. Il s'agira pour nous d'être en capacité d'informer sur l'ensemble de la vie sociale et culturelle de la Ville et du Canton. Différents partenariats et collaborations devront nécessairement être mis en place pour répondre à cet objectif. De plus, il nous faudra être attentif à l'aménagement de nos locaux et des sources d'informations pour compléter efficacement cet état d'esprit.

- L'accueil relationnel quant à lui se caractérise par une posture d'écoute active permettant, même lors de moments informels, d'être en situation de détection permanente d'idées, de souhaits, de projets communs, ou de nouvelles idées émanant de tout type de public. Cela peut concerner les adhérents, les parents des enfants fréquentant les activités de loisirs, des jeunes, des partenaires, ou des responsables d'associations locales.

2) Une mission d'Éducation :

Les Espaces MJC EVIAN ne sont pas des lieux de consommation classiques de type supermarché de la culture, des savoirs ou des loisirs.

Les activités proposées sont les supports nécessaires à la réalisation de nos objectifs.

L'Éducation Populaire a pour mission essentielle de favoriser pour tous l'accès à des savoirs, à des connaissances, à une vie culturelle, sportive, à des goûts, et à des pratiques sociales.

La démarche pédagogique doit prendre en compte différentes étapes de construction de l'individu, au fil du temps, et tout au long de sa vie.

Cette progression repose sur trois objectifs constructeurs :

- la structuration de l'individu autour des règles qui régissent toute société humaine,
- la prise de responsabilité comme participation de l'individu au développement de son groupe social,
- l'autonomie permettant à l'individu de trouver sa place.

Les Maisons des Jeunes et de la Culture sont généralement ressenties comme des lieux de convivialité où la relation à autrui est cultivée par le biais de la rencontre, l'échange, le partage et la découverte de l'Autre.

3) Une mission d'accès à la citoyenneté active :

Cette notion de citoyenneté active repose sur la volonté propre des individus à prendre une part active à la construction d'une société plus solidaire.

Elle peut se décliner à deux niveaux : interne et externe.

Au niveau interne :

Les Espaces MJC EVIAN souhaitent pouvoir donner la parole à toutes les personnes qui désirent s'exprimer sur le fonctionnement et les orientations de l'association. Pour ce faire différents niveaux existent du Conseil d'Administration aux différentes commissions thématiques mises en place.

Au niveau externe :

Comme avait pu le faire la révolution industrielle en son temps, les évolutions récentes de notre société sont perçues différemment par les différentes catégories de population. L'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont encore amplifié ce phénomène en créant deux typologies de population : celle ayant accès à l'information et celle n'en bénéficiant pas.

Afin de permettre à chacun de comprendre les évolutions du monde moderne, et des enjeux de l'évolution de nos territoires, en développant son esprit critique, il nous semble important d'être un vecteur de transmission d'une information claire et accessible, ainsi que de permettre une confrontation aux idées de l'Autre. Les thèmes traités par le biais d'expositions, conférences, débats devront s'attacher à apporter les éléments essentiels nécessaires pour rendre un citoyen acteur dans sa vie et dans sa ville.

4) Une mission Culturelle :

Il convient de considérer, ici, la culture comme :

- Lien entre les générations,
- Lien entre les communautés,
- Support de la constitution de la citoyenneté,
- Support de la construction de l'individu.

La culture doit concourir aux partages de références communes entre les individus.

Il s'agit de provoquer la découverte, la rencontre et la confrontation à l'Autre dans sa diversité par le biais de méthodes appropriées pour découvrir et accepter l'Autre, afin d'éviter que ne se creuse un fossé entre les cultures.

5) Une mission de Loisirs :

Si les activités de loisirs sont les moyens de remplir nos objectifs, il ne faut pas oublier que la demande de nos différents adhérents consiste à trouver dans nos sites les moyens de se détendre, de découvrir, et d'apprendre, et cela en toute sécurité.

Au cœur de leur projet, les Espaces MJC EVIAN privilégient l'épanouissement de la personne par l'accès à l'éducation et à la culture, afin que chacun dispose des moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus solidaire.

Partie 2 : Un Plan d'action 2010 - 2013

1) Les Orientations 2010 – 2013 :

Les Espaces MJC Evian conduisent un projet d'éducation populaire original, en phase avec notre monde, s'adressant à tous et reposant sur une vie associative dynamique et démocratique.

Jour après jour, ils travaillent au renforcement du lien social par des actions en direction et avec les habitants, les associations, les collectivités territoriales, et différentes institutions.

Ils cherchent à favoriser l'épanouissement de la personne par l'accès à l'éducation, à la culture, la rencontre avec l'Autre, l'insertion sociale en donnant à chacun les moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté et de participer à la construction d'une société plus solidaire.

Pour ce premier plan d'action, issu des réflexions autour du projet associatif, il nous a semblé important de se concentrer sur trois objectifs prioritaires :

- **Favoriser l'implication dans la vie sociale et citoyenne**
- **Informer pour agir**
- **Savoir pour comprendre**

Chacun de ces objectifs est décliné dans les tableaux ci-dessous afin que chacun des sites de notre association puisse s'en emparer et participer ainsi pleinement à la réussite

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS POSSIBLES A définir en fonction des sites
<p>➤ Favoriser l'implication dans la vie sociale et citoyenne</p>	<p>*Inciter à la participation aux différentes instances de l'association</p> <p>* Développer la notion de respect</p> <p>* Favoriser l'implication des personnes au sein de projets.</p> <p>* Faire émerger les talents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Distribution systématique du guide de l'adhérent ✓ Favoriser l'intégration d'adhérents ou de personnes extérieures dans les commissions thématiques de l'association, puis au Conseil d'Administration, voire au Bureau de l'Association. ✓ Favoriser la rencontre et la découverte des autres groupes et personnes présentes dans les sites ✓ Inciter au respect des personnes, du matériel, et des différents locaux. ✓ Dans le cadre de différents projets, chercher à intégrer des personnes (bénévoles ou autres) dans le montage et la réalisation d'actions en fonction des compétences. ✓ Mettre en place une veille constante sur la détection et la promotion de talents.

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS POSSIBLES A définir en fonction des sites
<p>➤ Informer pour agir</p>	<p>* Créations d'espaces d'information utilisant les différentes techniques de communication</p> <p>* Favoriser l'appropriation de connaissances sur des sujets de société actuels : (économie, emploi, économies d'énergie, ...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créations d'espaces d'informations avec visuel identique sur les différents sites ? ✓ Développement de « bibliothèques » d'ouvrages y compris de conception interne afin de renseigner sur les possibilités d'animations, de renseignements, ✓ Développement d'un réseau relationnel fort avec les partenaires institutionnels afin d'orienter efficacement en fonction des demandes. ✓ Mise en place de méthodes ludiques d'informations (Ex Rhéa).

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS POSSIBLES A définir en fonction des sites
<p>➤ Savoir pour comprendre</p>	<p>* par l'organisation de différents temps d'échanges et d'apports de connaissances</p> <p>* Sensibiliser aux évolutions du monde moderne</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuite de la mise en place de conférences- débats favorisant les échanges entre détenteur du savoir et public, sur les enjeux actuels, et les évolutions territoriales. ✓ Implication de l'association dans les débats, même locaux, qui traversent la société française en organisant éventuellement des temps d'information et de confrontation. ✓ Favoriser l'échange de savoirs ✓ Développement ou relais du concept d'Université Populaire sur le Canton ✓ Être un relais actif des campagnes d'informations nationales ✓ Développement d'activités complémentaires aux activités culturelles.

2) L'évaluation des orientations :

L'évaluation du projet associatif, et son adaptation est l'un des facteurs clefs de sa réussite.

Cette évaluation sert :

- Aux élus associatifs : afin de réajuster si besoin en est les orientations de notre association, à prioriser les actions et à mesurer la réussite des missions.
- Aux professionnels : comme cadre de référence et comme outil de pilotage de l'action.
- A nos partenaires pour rendre lisible l'action que nous conduisons et les projets à moyen terme.

Les indicateurs seront observés tous les ans et un compte rendu sera fait lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

Ils permettent de mesurer les écarts entre les objectifs définis et les résultats obtenus. Les décalages éventuels seront analysés et les explications permettront des réajustements ou changements de méthodes.

En fin de période de validité du plan d'action, une évaluation globale des quatre années sera effectuée sur la base des évaluations annuelles et alimentera en grande partie le nouveau plan d'action qui sera proposé à la validation.

CONCLUSION

Au terme d'une année de travail pour formaliser un projet qui nous semble dans la continuité des actions entreprises depuis plus de 30 ans, nous sommes heureux d'avoir réussi à doter notre association d'un outil pour rendre plus lisible notre action et nos choix.

Ce projet est le fruit d'un travail collectif d'écriture rassemblant élus associatifs et membres du personnel qui se sont régulièrement rencontrés et ont fourni un réel travail pour accoucher de ces quelques pages. Qu'ils en soient ici remerciés.

Merci aux MJC qui ont accepté de mettre à notre disposition leurs projets pour nourrir notre réflexion tant sur le plan méthodologique que sur celui des idées.

Nous espérons que notre contribution à la vie de notre association « Espaces MJC EVIAN » permettra à nos successeurs de poursuivre l'œuvre engagée par ces militants des années soixante dix qui ont voulu, à tout prix, doter Evian et son Canton d'une structure socio-éducative proposant des activités de qualité pour Tous.

« Les Espaces MJC EVIAN, source d'Animation depuis 1978 »

Projet validé par l'Assemblée Générale du 10.06.2010